



# Comité de pilotage

CIC - CIB

3 février 2016

# SOMMAIRE



## ■ Actualités

- Internes à la DAF
- Externes : NEC, audits

## ■ CIC en administration centrale et en services déconcentrés

- Bilan du comité de suivi des AMR en administration centrale
- Allocation des licences G2P complémentaires
- Suivi de l'enquête annuelle
- La mutualisation des requêtes Orléans-Tours – point d'étape

## ■ Sécurisation des systèmes d'information financiers

- Revue des habilitations aux AMM – point d'étape et explication de la démarche

## ■ CIB-CIC des opérateurs

- Un nouveau socle réglementaire
- Présentation et restitution de l'enquête DGFIP-MENESR sur les opérateurs

## ■ CIB - administration centrale

- Point d'étape sur le réseau PEMS
- Restitution des travaux de cartographie des risques budgétaires majeurs – Titre 2 « personnel enseignant »

## ■ Les prochaines étapes du calendrier du DCISIF



# ACTUALITÉS INTERNES - DAF



## ■ Mouvements au sein du DCISIF

- Arrivée de Déborah BÉ, cheffe du département du contrôle interne et des systèmes d'information financiers, le 1<sup>er</sup> décembre 2015
- Départ de Pascal TEISSEDE, responsable qualité et réseau, le 31 décembre 2015

## ■ Mouvement au sein de DAF B2

- Arrivée de Pauline JOULIA, référente CIC des opérateurs, le 8 janvier 2016





# CIC - administration centrale

Février 2016

# BILAN DU COMITÉ DE SUIVI DES AMR



## Rappels de contexte :

- PAM CIC 2014-2016 : choix de suivi distinct des AMR de niveau administration centrale Vs niveau académique.
- NEC 2014 : demande de la Cour des comptes d'organiser un comité de suivi des AMR en administration centrale

## 1<sup>er</sup> comité de suivi du PAM en administration centrale (juin 2015)

### Objectifs :

- Identification des acteurs responsables en administration centrale (« pilotes ») des actions à suivre ;
- Mise à jour de la base des actions reprises du PAM 2012-2014 et des RCIC diffusés ;
- Fixation d'un délai de réalisation pour chacune de ces actions.

## 2<sup>ème</sup> comité de suivi du PAM en administration centrale (décembre 2015)

Objectif : point d'étape sur la réalisation des actions programmées pour le T4 2015 (essentiellement du titre 2) ;

### Bilan :

- Fiche de bonne pratique sur la gestion des indemnités journalières de sécurité sociale (DAFC3/DGRH), diffusée au réseau académique de CIC dans le courriel d'actualité CIC du 12 janvier 2016 ;
- Circulaire du 22 octobre 2015, relative au forfait d'externat « versements des taux revalorisés 2014-2015 et le régime 2016 », annexée d'une table de concordance pour l'année 2015-2016, d'un modèle d'arrêté attributif de subvention et d'un mode opératoire de l'application Web (DAF D2 /DCM)
- 5 actions en cours de réalisation, programmées au T1 2016.

Prochain comité : juin 2016 (avant écriture du PAM 2016-2018)



# ALLOCATION DES LICENCES G2P



- **En 2014** : phase test de l'outil G2P (6 académies expérimentatrices)
  
- **En 2015** :
  - Extension des licences à l'ensemble des académies
  - 3 axes de répartition des licences :
    - attribution d'une licence « porteur de projet » à chaque référent technique ;
    - attribution d'une licence « sponsor » (gratuite) à chaque référent promoteur ;
    - priorité donnée aux académies expérimentatrices pour étendre ce périmètre d'utilisation des licences
  
- **En 2016** :
  - 160 nouvelles licences « porteurs de projet » disponibles
  - Lancement d'une campagne de recensement des référents CIC et des besoins en nouvelles licences
  - 4 axes de répartition des licences :
    - les licences doivent être nominatives ;
    - objectif d'équité entre les académies (expérimentatrices Vs non expérimentatrices) ;
    - priorité aux référents identifiés dans l'annuaire du CIC (fiche sur PLEIADE) ;
    - organisation adoptée pour assurer la remontée d'information sur le CIC en académie (fiche sur PLEIADE)







# Systemes d'information financiers ministériels

Février 2016

# GESTION DES HABILITATIONS DES AMM – UN ENJEU CLÉ



## ■ Nécessité de mener des actions pour sécuriser la gestion des habilitations des AMM

### ■ Parce qu'il s'agit de se conformer à la réglementation

- Décret « GBCP » n° 2012-1246 du 07-11-2012, article 69  
*Pour chaque ministère, (...), le RFFIM « s'assure de la mise en œuvre des règles de gestion budgétaire et comptable et veille à leur correcte prise en compte dans les systèmes d'information propres à son ministère ».*
- Arrêté du 31-12-2013 relatif au cadre de référence interministériel du CIC, article 4-2-1 A  
*« (...) L'organisation (de la fonction comptable) doit être conçue de manière que les tâches soient clairement et précisément définies et attribuées aux acteurs. S'il existe un système d'information, l'attribution des tâches doit correspondre aux habilitations informatiques. (...) Elle doit fixer les niveaux de décision, notamment en précisant les délégations, qui doivent également correspondre aux habilitations informatiques ».*

### ■ Parce qu'il s'agit d'un enjeu majeur lié à la manière d'exécuter la dépense publique

- A titre d'exemple : en 2015, 82 % des demandes de paiement (DP) validées dans Chorus étaient issues d'un flux généré à partir d'une AMM.



données chiffrées

Nb total DP comptabilisées en 2015	dont	Nb DP transactionnelles	Nb DP dématérialisées	Nb DP Aglae	Nb DP Anagram	Nb DP Chorus-DT	Nb DP Ulysse-DT	Nb DP Saxo	Nb DP Agebnet	soit	%age des DP issues d'une AMM en 2015
1 514 365		268 924	8 066	1 433	99 106	843 573	164 329	94 369	34 565		82%

### ■ Parce qu'il s'agit d'un enjeu en termes d'audit interne

- Un intérêt déjà marqué par la mission d'audit interne : cf. rapport d'audit IGAENR-MRA « indemnités de jurys et remboursement des frais de déplacement des jurys de concours et d'examens nationaux de l'Education nationale ».



rapport d'audit Imag'in

# GESTION DES HABILITATIONS DES AMM – UN ENJEU CLÉ



## ■ Propositions d’actions à conduire :

- valider le principe de création d’un référentiel "gestion des habilitations des AMM" ;
- désigner le DCISIF comme le pilote de ce référentiel.

## ■ Prérequis pour renforcer ce dispositif :

- ❖ formaliser une politique de gestion des habilitations aux AMM...
- ❖ ... selon un cadre normé et répondant aux principes du contrôle interne.



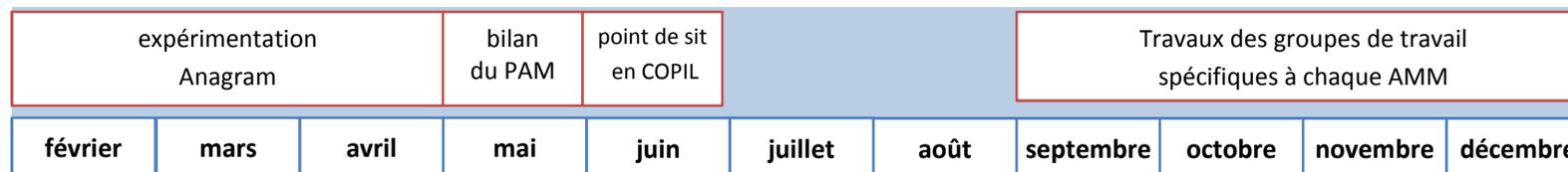
MOA : maîtrise des enjeux métier ;



DCISIF : accompagnement dans la démarche et définition du cadre.

## ■ Méthode utilisée pour sécuriser la phase de lancement du dispositif :

- Expérimentation en cours concernant Anagram : DGRH/ DNE/ DCISIF
- A l’issue de cette phase d’expérimentation :
  - ✓ Lancement des travaux de formalisation des politiques de gestion des habilitations pour Agebnet – Aglae – Chorus-DT – Gaia – Imag’in – Saxo – Sirad – Pensions (à déterminer), selon le même cadre normé ;
  - ✓ Mise en place de « groupes de travail » dédiés à la construction du référentiel "gestion des habilitations des AMM" (1 GT par AMM).



DCISIF



# CIB-CIC opérateurs

Février 2016



# NEC 2015 – CIC OPÉRATEURS



N°	DOMAINE	Nombre total d'items	Nombre d'items côtés "Non applicable"	Nombre d'items côtés "Pas de mise en œuvre"	Nombre d'items côtés "Début de mise en œuvre"	Nombre d'items côtés "mise en œuvre partielle"	Nombre d'items côtés "Mise en œuvre"	Nombre d'items côtés "Point fort"	Appréciation de synthèse
----	---------	----------------------	---------------------------------------	---	---	--	--------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------

## NEC – 2014

11	Le degré de maturité du dispositif de contrôle interne dans les établissements publics	5	0	2	1	1	1	0	0,90
----	--	---	---	---	---	---	---	---	------

## NEC – 2015

11	Le degré de maturité du contrôle interne dans les établissements publics	5	0	0	3	1	1	0	1,30
----	--	---	---	---	---	---	---	---	------

- La NEC 2014 innovait en évaluant pour la première fois le dispositif de CIC de nos opérateurs.
- La Cour des comptes identifiait une forte fragilité sur notre animation du dispositif de CIC de nos opérateurs.
- La **NEC 2015** est beaucoup plus favorable car elle souligne la trajectoire ascendante du MENESR sur cette thématique .
- L'enquête CIC est identifiée comme un temps fort qui permet d'obtenir un aperçu et des données sur les travaux de nos opérateurs en matière de CIC mais elle est insuffisamment exploitée.
- Des secteurs d'excellence sont identifiés, en particulier les opérateurs de la recherche
- Le rapport du juge des comptes souligne qu'un risque « de creusement d'un écart important entre les établissements ayant installé la démarche et ceux qui n'en ont pas mis en place les premiers fondements » est en train de se matérialiser
- Enfin, la Cour des comptes estime que des actions qui tendent à la mutualisation sur des sujets spécifiques sont à entreprendre.
- Deux recommandations à date :

n°	Objet de la recommandation	Nature*	Priorité**
10	Détailler les éléments d'appréciation sur le déploiement des outils présentés dans l'enquête.	B	1
11	Corroborer les résultats des enquêtes par des missions d'audit ciblés sur le CIC en établissements.	C	2

# PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE

## Une enquête interministérielle...

- La DGFIP adresse un questionnaire sur le niveau de déploiement du CIC à l'ensemble des opérateurs de l'état afin d'élaborer un rapport à la Cour des comptes
- La circulaire « opérateurs » diffusé en été apporte des précisions sur les objectifs et les modalités de cette enquête
- Le canal principal d'information mobilisé dans ce cadre est le réseau des agents comptables et le réseau intranet Ulysse

## ...Initiée en 2011...

- La DGFIP a initié cette enquête en 2011
- Les aspects qualitatifs intégrés à l'enquête sont en accroissement
- Bercy dispose d'une base de données considérable permettant d'analyser le déploiement du contrôle interne comptable entre exercices

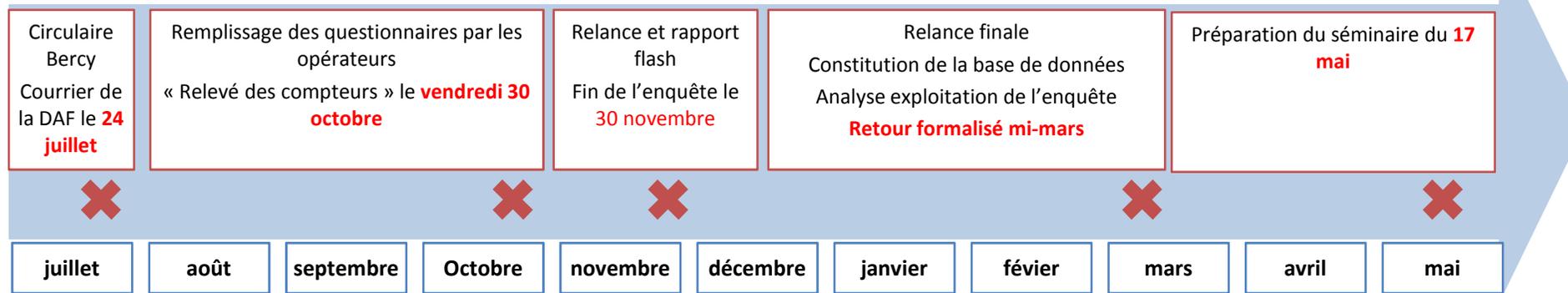
## ...adaptée et diligentée par le MENESR pour ses opérateurs...

- Le MENESR, en accord avec la DGFIP a aménagé le questionnaire et l'administre aux opérateurs de son périmètre
- Les questionnaires sont remontés à l'administration centrale grâce à une boîte fonctionnelle
- Les agents du MENESR assure les relances, la récupération et la consolidation d'une base de données

## ...et qui constitue une base de dialogue et de connaissance.

- Il s'agit d'un rendez-vous majeur dans l'agenda du MENESR pour avoir une vision globale des travaux CIC des opérateurs
- Le MENESR demande des éléments de documentation (cartographie, plan d'action...) aux opérateurs et constitue une base documentaire dense à exploiter

# CALENDRIER ET CHIFFRES CLÉS



## Les chiffres clés

- Taux de réponse global : **81 %**
  - Opérateurs Recherche : **83 %**
  - Opérateurs Enseignement supérieur : **77,5 %**
  - Réseau des œuvres : **93 %**
  - Autres (GIP) : **100 %**
  - Chancellerie (traitement spécifique) : **83 %**
- Taux de réponse global enquête 2014 : 66%**

- Niveau global de CIC\* :

<b>Niveau 1</b>	Initialisation de la démarche de CIC	31	20,26%
<b>Niveau 2</b>	Installation effective des « fondamentaux » du CIC	34	22,22%
<b>Niveau 3</b>	Démarche en cours de renforcement	68	44,44%
<b>Niveau 4</b>	Démarche de CIC avancée	15	9,80%
<b>Niveau 5</b>	Dispositif de CIC présentant des garanties de pérennité et d'efficacité	5	3,27%

- Environ 160 documents (cartographie et plan d'action)

\*hors chancellerie et hors réponse via Ulysse – sur 153 réponses

# NOTRE GRILLE D'ANALYSE



## Un traitement des réponses segmenté

- Les réponses sont segmentées avec la typologie suivante :
  - Opérateurs Recherche
  - Opérateurs Enseignement supérieur
  - Réseau des œuvres
  - Autres (GIP)
  - Chancellerie (traitement spécifique)

## Une analyse des risques majeurs - qualitative

- Une grille d'analyse partagée avec la DGFIP
- Un rattachement des problématiques à un cycle
- Des tentatives de **regroupement** afin de dégager des problématiques communes à de multiples opérateurs

## Une analyse des questions - quantitative

- Traitement en masse des questions en suivant la segmentation par acteur évoquée supra
- Cette **analyse détaillée** sera communiquée aux opérateurs au cours du mois de **mars**

## L'exploitation des documents complémentaires

- L'objectif in fine est d'enrichir les connaissances en termes d'outils, de méthodologie et de démarche afin d'en faciliter des éventuels transferts
- Le MENESR souhaite jouer un rôle de « **go-between** » entre des opérateurs aux problématiques communes

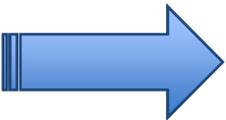


# Résultats de l'enquête

# SYNTHÈSE – OPÉRATEURS RECHERCHE

## Éléments marquants

- Un **taux de réponse en forte progression** (vs 53% en 2014), cela correspond à 15 opérateurs sur les 18 dans le champ ESR (isopérimètre par rapport à 2014)
- Comme l'an dernier, **la majorité des opérateurs de recherche se situent au niveau 3**, ce qui laisse de bonnes perspectives de progression
- **Les fondamentaux sont maîtrisés** avec une diminution nette de la proportion d'opérateurs se situant aux niveaux 1 et 2 (-24 points)
- Point très positif : **presqu'un tiers des opérateurs de recherche se situent au niveau maximum de CIC**, soit une progression par rapport à l'année passée (CNRS, CNES, Académie des technologies, CIRAD)



## Chiffres clefs

**83%** de taux de participation pour les opérateurs de la recherche

**70%** n'ont pas atteint le niveau de développement ultime de CIC, il reste donc encore des leviers à mobiliser

**50%** des opérateurs, s'emploient à renforcer leur CIC / objectif : atteindre le stade « avancé » en 2016!

Niveau de déploiement - Opérateurs de la Recherche			2015	2014
<b>Niveau 1</b>	Initialisation de la démarche de CIC	1	7%	0%
<b>Niveau 2</b>	Installation effective des « fondamentaux » du CIC	2	14%	40%
<b>Niveau 3</b>	Démarche en cours de renforcement	7	<b>50%</b>	50%
<b>Niveau 4</b>	Démarche de CIC avancée	0	0%	10%
<b>Niveau 5</b>	Dispositif de CIC présentant des garanties de pérennité et d'efficacité	4	29%	0%
		<b>14</b>		

# SYNTHÈSE – OPÉRATEURS RECHERCHE

## Les risques majeurs – les actions à mettre en œuvre

### Les ressources propres notamment les contrats de recherche

- Former en droit des contrats et en négociation
- Mettre en place un comité de contrôle interne
- Organiser des groupes de travail pour le processus recettes
- Optimiser le circuit d'information
- Mettre en place une méthode efficace de suivi des projets

### Les immobilisations et les stocks

- Rapprocher l'inventaire physique et comptable sur l'immobilier
- Réaliser un apurement du matériel obsolète
- Rédiger une procédure d'inventaire avec des campagnes d'inventaire régulières

### La paie

- Elaborer un guide de description des procédures
- Elaborer un organigramme fonctionnel (formaliser la séparation des tâches)
- Formaliser les procédures de référence
- Mettre en place d'un inventaire tournant des dossiers de personnel

### Les marchés publics

- Organiser des formation
- Mettre en place un contrôle régulier des dossiers
- Evolution du SI (module marché)
- Travailler sur la nomenclature des pièces justificatives
- Améliorer l'imputation comptable

# SYNTHÈSE – OPÉRATEURS ENSEIGNEMENT SUP

## Chiffres clés

- Taux de réponse : **77,5 %**
- Niveau moyen de CIC =>
- Plus de 100 documents transmis

<b>Niveau 1</b>	<b>Initialisation de la démarche de CIC</b>	<b>27</b>	<b>23,89%</b>
<b>Niveau 2</b>	<b>Installation effective des « fondamentaux » du CIC</b>	<b>23</b>	<b>20,35%</b>
<b>Niveau 3</b>	<b>Démarche en cours de renforcement</b>	<b>49</b>	<b>43,36%</b>
<b>Niveau 4</b>	<b>Démarche de CIC avancée</b>	<b>13</b>	<b>11,50%</b>
<b>Niveau 5</b>	<b>Dispositif de CIC présentant des garanties de pérennité et d'efficacité</b>	<b>1</b>	<b>0,88%</b>

## Les risques majeurs – analyse qualitative des perceptions des risques majeurs financiers des organismes

Risques RH	Risques « charges »	Risques « recettes »	Risques organisationnels et réglementaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>« Toutes les saisies sont manuelles d'où un certain nombre d'erreurs »</li> <li>« Insuffisance de charges à payer comptabilisées »</li> <li>« Les éléments non maîtrisable par l'établissement proviennent de décisions extérieures (augmentation des cotisations par exemple) »</li> <li>« Description du processus global, actions de formation et de sensibilisation des personnels. Formalisation de plans de contrôles humains, informatiques et de supervision »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Nombre important des risques financiers et comptables détectés sur la thématique marchés publics »</li> <li>« Maîtrise insuffisante du service fait en achat classique »</li> <li>« S'assurer de la complétude et l'exactitude du plan de financement »</li> <li>« Action de sensibilisation / formation à la commande publique et à l'élaboration budgétaire »</li> <li>« Impact financier sur les crédits disponibles selon la fiscalité à appliquer »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Risque sur le processus des recettes de formation continue »</li> <li>« Manque de suivi des conventions au sein de l'établissement »</li> <li>« Mise en place d'un outil info de suivi et d'archivage des conventions »</li> <li>« Etablir un suivi individualisé par formation »</li> <li>« Absence d'identification exhaustive des contrats et conventions signés »</li> <li>« Intervention d'un cabinet comptable (audit du processus) »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Décalage entre la mise en place de la réforme GBCP et l'adaptation de l'outil informatique »</li> <li>« Nomination de référents GBCP »</li> <li>« Non respect de l'intégralité du cadre réglementaire GBCP au 1er janvier 2016 »</li> <li>« Désorganisation des services financiers »</li> <li>« Externaliser certains traitements complexes, faute de compétences et de disponibilités à l'interne »</li> <li>« Des habilitations non adaptées sous entendent risques de fraude »</li> </ul>

# SYNTHÈSE – RÉSEAU DES ŒUVRES

## Chiffres clés

- Taux de réponse : **93 %**
- Niveau moyen de CIC =>
- Plus de 30 documents transmis

<b>Niveau 1</b>	Initialisation de la démarche de CIC	3	12,50%
<b>Niveau 2</b>	Installation effective des « fondamentaux » du CIC	8	33,33%
<b>Niveau 3</b>	Démarche en cours de renforcement	11	45,83%
<b>Niveau 4</b>	Démarche de CIC avancée	2	8,33%
<b>Niveau 5</b>	Dispositif de CIC présentant des garanties de pérennité et d'efficacité	0	0,00%

## Les risques majeurs – analyse qualitative des perceptions des risques majeurs financiers des organismes (VERBATIM)

Risques RH	Risques « charges »	Risques « recettes »	Risques organisationnels et réglementaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'effectifs</li> <li>Gestion des contrats des vacataires – risques de contentieux</li> <li>Absence de formation sur des sujets complexes qui supposent des compétences fortes</li> </ul> <p><b>MASSE SALARIALE – suivi et pilotage défaillants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de la paie</li> <li>Commande publique – gestion des achats</li> <li>Gestion des baux</li> <li>Gestion des conventions complexes et multipartites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des régies chronophages et anxiogènes</li> <li>Manipulations des espèces et risques de fraude</li> <li>Risque de détournement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Audit terrain pas assez fréquent</li> <li>Dispersion géographique</li> <li><b>Déploiement GBCP</b></li> </ul>

# CONCLUSION – BILAN ENQUÊTE 2015

- L'analyse des chiffres des trois dernières enquêtes permet d'identifier une trajectoire de progression du niveau global de déploiement du contrôle interne comptable.
- La progression du niveau de CIC est constante et cohérente entre les différents exercices. L'augmentation du taux de réponse est une variable positive qu'il convient de prendre en compte car elle rend le panel davantage représentatif
- Le nombre d'opérateurs avec un bon niveau de déploiement du CIC est désormais significatif. Le tableau ci-dessous agrège les opérateurs avec un niveau de CIC élevé (Niveau 3 ; 4 et 5) et opère une comparaison entre les différents exercices :

Exercice	Part des opérateurs avec un CIC bien implanté
2013	52,41%
2014	54,71%
2015	57,51%

- Une démarche désormais initiée par une grande partie des opérateurs comme l'indique la forte baisse des opérateurs déclarant avoir un niveau 1 de CIC entre les trois derniers exercices

Exercice	Part des opérateurs avec un niveau 1 de CIC
2013	37,43%
2014	33,33%
2015	20,26%

- **Il doit être souligné que les opérateurs englobent des problématiques budgétaires, comptables et organisationnelles sans se préoccuper de l'étiquette adossée à leurs différentes démarches**

## POINTS FORTS

- Un taux de réponse très satisfaisant
- Une véritable richesse documentaire
- Un niveau de CIC qui se « crante »

## POINTS FAIBLES

- Une certaine confusion des différentes démarches (CIC, CICF)
- Un mode opératoire à clarifier
- Le délai de restitution

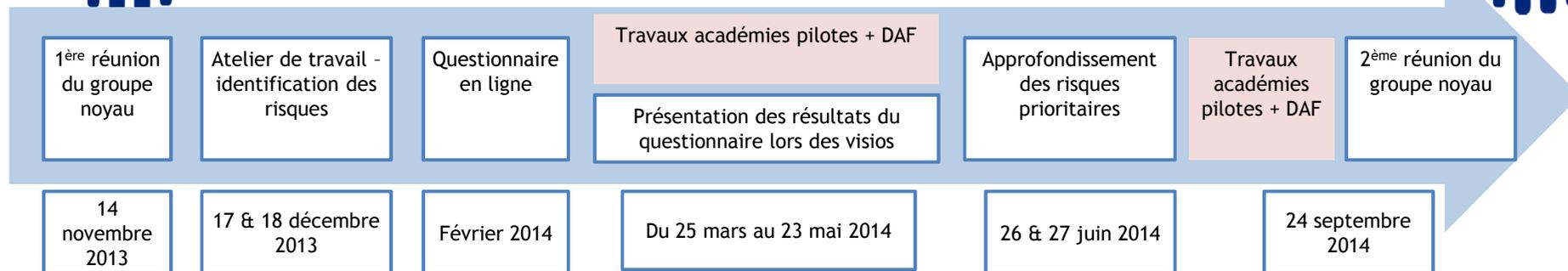




# LE RÉSEAU PEMS – RAPPEL 2/2



Un projet collaboratif entre l'administration centrale et les académies



## Méthodologie

- Détermination des thématiques et des participants
- Approche par les risques
- Production de livrables « techniques » pour soutenir la démarche

## Enjeux

- La diffusion d'outils communs à l'ensemble des académies
- La facilitation des transferts de connaissance
- La fluidification des échanges d'informations pour renforcer la professionnalisation des agents qui réalisent cette activité

# LES PROCHAINES ÉTAPES – RÉSEAU PEMS



## Le site collaboratif - PEMS

- Quelques chiffres :

	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15	janv-16
Nombre total de pages consultées	3 033	3 737	2 415	534	879
Nombre moyen de pages consultées par jour	101	121	80	17	28

- Un annuaire enrichi de 44 personnes
  - Identité - fonctions
  - Compétences et S.I utilisés
- Quelques échanges sur le forum :
  - Cartographie des BOP 2016
  - Heures supplémentaires
  - AESH / Fonds de concours

## Le séminaire

- Une « première » réussie avec une forte participation
- Des ateliers thématiques appréciés :
  - La procédure budgétaire
  - Les heures supplémentaires - méthodologie
  - Outils de décompte des emplois
- Un rendez-vous à sanctuariser et à synchroniser avec d'autres rendez-vous

## Les prochaines étapes

- Renforcer l'animation du site
- Continuer les travaux de documentation entamés sur les thèmes remontés lors du séminaire :

La prévision des dépenses d'assurance chômage	Les calendriers de suivi de gestion.
La prévision des indemnités de jury	L'automatisation des processus de gestion prévisionnelle.
La prévision du CAS pension	Le partage des requêtes B.O. et la description des univers du PIAD
La prévision et la gestion de la masse salariale du P139.	Les consignes à appliquer pour le suivi des populations atypiques
Le G.V.T.	Livrer des outils d'analyse opérationnels des corrections à apporter à son CNE
SIRHEN	Requête identifiant les mouvements paye dans les SIRH (non finalisé)
Les échanges avec le C.B.R. (Contrôleur Budgétaire de Région)	Le suivi des heures supplémentaires
Les RDC.	Le suivi des indemnités

# CRBM – TITRE 2 « PERSONNEL ENSEIGNANT »



## La méthodologie

- Une démarche « à dire d'experts »
- Des entretiens nombreux avec des directeurs du MENESR, le CBCM, des services déconcentrés et la direction du budget

Prénom	Nom	Service
Claire	ALLARD	Cabinet
Emmanuel	SKOULIOS	
Jean-Luc	PAIN	CBCM
Gilles	FOURNIER	DEPP
Catherine	GAUDY	DGRH
Jean	PIERRE	SG Toulouse
Michel	QUERE	Recteur Rennes
Guy	WAISS	DGESCO
Philippe	THURAT	
Arnaud	JULLIAN	Direction du Budget
Frédéric	GUIN	Secrétaire Général
Guillaume	GAUBERT	DAF

## L'atelier

- La séance de cotation des risques s'est déroulée le 29 octobre avec la DAF, la DGRH et la DGESCO

### PARTICIPANTS À L'ATELIER

Prénom	Nom	Service
Alexandre	GROSSE	DGESCO
Philippe	THURAT	
Henri	RIBIERAS	DGRH
Guillaume	GAUBERT	DAF

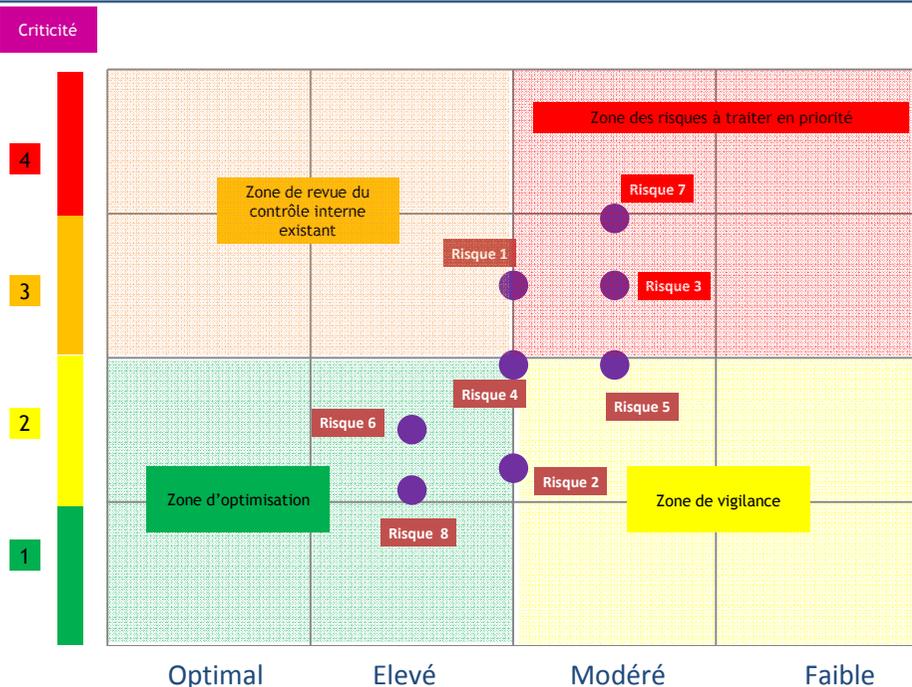
### ANIMATION ET PREPARATION DE L'ATELIER

Prénom	Nom	Service
Grégory	CAZALET	DAF C
Laurent	PELLEN	DCISIF
David	LABROUSSE	DCISIF

# Les risques budgétaires majeurs des programmes scolaires

## « Titre 2 - Personnel enseignant »

### Document de synthèse de l'exercice de cartographie des risques du 29 octobre 2015



#### Définitions

Un « **risque budgétaire majeur** » est un évènement, une action ou une inaction de nature à empêcher significativement l'atteinte des objectifs budgétaires attachés à chaque niveau de responsabilité de la chaîne budgétaire, et en particulier aux niveaux ministre, RFFIM et RPROG.

#### Méthode

Une liste réduite de risques a été définie en mettant en commun les perceptions et analyses d'acteurs budgétaires côté « responsable de programmes » (DGESCO), côté « responsable de la fonction financière ministérielle » (DAF) et côté DGRH. L'évaluation des risques a consisté à estimer leur **probabilité** et leur **impact**, afin de déterminer leur niveau de « **criticité** ». Ensuite a été évalué leur **niveau de maîtrise**.

#### Perspectives et prolongement de la démarche

- Pour les deux risques les plus critiques, définition d'actions complémentaires de maîtrise des risques avant le printemps 2016 :

- Capacité limitée du MENESR à orienter et cadrer les pratiques académiques en termes de gestion des emplois et de la masse salariale entraînant des dérapages substantiels sur le T2
- Non respect des délais, voire absence de transmission au CBCM des documents ayant un impact financier potentiel pouvant à terme nuire au fonctionnement du MENESR
- Pour le risque 6, des actions communes DAF - DGESCO seront initiées malgré la sous-priorisation du risque (quick-win)

Libellé des risques	Criticité (probabilité et impact)	Niveau de maîtrise actuel du risque	Actions prioritaires
R1 Risque de divergences d'objectifs et de pratiques entre les directions du ministère entraînant des tensions dans la gestion	Probabilité : MODERE / Impact : MODERE +	Elevé à modéré	À surveiller
R2 Concentration des données structurantes du MENESR dans des S.I dont l'évolutivité à moyen / long terme est incertaine	Probabilité : RARE / Impact : FORT	Elevé à modéré	Sécuriser l'existant
R3 Capacité limitée du MENESR à orienter et cadrer les pratiques académiques en termes de gestion des emplois et de la masse salariale entraînant des dérapages substantiels sur le T2	Probabilité : POSSIBLE / Impact : FORT	Modéré	Renforcer le contrôle interne
R4 Perte de compétences et de savoir-faire (en matière budgétaire et financière) sur le poste de dépense principal du ministère en administration centrale et dans les services déconcentrés	Probabilité : MODERE / Impact : MODERE	Elevé à modéré	À surveiller
R5 Dérapage des heures supplémentaires et capacité limitée du MENESR à effectuer une contre-expertise	Probabilité : POSSIBLE / Impact : FORT	Modéré	À surveiller
R6 Tension dans la gestion des crédits du fait de la répartition des rôles atypique non documentée	Probabilité : MODERE / Impact : MODERE	Elevé	Action « QUICK WIN »
R7 Non respect des délais, voire absence de transmission au CBCM des documents ayant un impact financier potentiel pouvant à terme nuire au fonctionnement du MENESR	Probabilité : FREQUENT / Impact : MAJEUR	Modéré	Clarification
R8 Erreurs significative supérieure à 100 M€ dans les calculs de prévision, en particulier en fin de gestion (calcul du décret d'avance)	Probabilité : RARE / Impact : MODERE +	Elevé	Sécuriser l'existant



# CIB-CIC

Propositions à valider en séance

Synthèse

# PROPOSITIONS AU COPIL CIC-CIB



## Volet CIC

- Diffuser le rapport définitif de la NEC 2015 et ses annexes au réseau académique de CIC
- Communiquer les rapports définitifs d'audit sur les charges à payer et sur les habilitations à Chorus au réseau académique de CIC
- Fixer la date du prochain comité de suivi du PAM en administration centrale : juin 2016
- Définir les principes de distribution des nouvelles licences G2p
- Sanctuariser les deux remontées d'enquête CIC : mai et septembre 2016

## Volet SIFm

- Valider la démarche, la méthodologie et le calendrier de travail présentés en séance
- Constituer un groupe de travail par AMM analysée avec les MOA / MOE avec l'appui des services déconcentrés, selon des modalités à construire à l'issue de l'expérimentation « Anagram »

## Volet CIB

- Réunir le groupe noyau du projet CIB – Axe 2 : prévision d'exécution des emplois et de la masse salariale afin de décider des orientations à donner à ce projet

## Volet opérateur / CIC - CIB

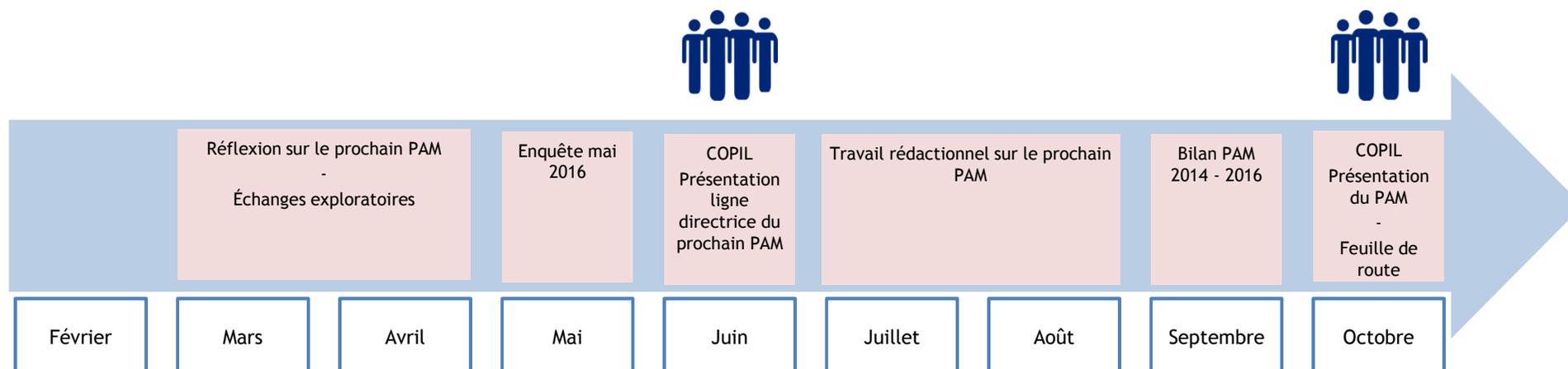
- Finaliser un rapport détaillé de l'enquête et le communiquer aux opérateurs en mars



# 2016 – UNE ANNÉE CHARNIÈRE



## Atterrissage et bilan du PAM 2014 - 2016 / Production du prochain PAM 2016 - 2018



Déborah Bé – Cheffe de département

Marina Bihi – Chef de projet CIC

David Labrousse – Chef de projet CIB  
[david.labrousse@education.gouv.fr](mailto:david.labrousse@education.gouv.fr)